

Nombre de membres**Séance du 24 juin 2024****en exercice:** 11

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre juin l'assemblée régulièrement convoquée le 24 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 10**Sont présents:** Jean Claude LANDRIER, Jocelyne KAPLON, Josiane MAGNE, Richard MOREAU, Franck MONOT, Valerie TEDESCO, David LE QUERE, José FERREIRA VILACA, Helene MARECHAL, Anthony HUILLIER**Votants:** 11**Représentés:** Prescilla PELLARD par Jean Claude LANDRIER**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Jocelyne KAPLON**OJ1. Lecture et approbation du procès verbal du 15 mai 2024**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal du 15 mai 2024 est adopté

OJ2. Frais de scolarité 2023/2024 Sivos du serein - DE 2024 028

Le Maire présente au conseil municipal une convention du SIVOS DU SEREIN pour la participation aux frais de scolarité de l'Ecole de L'ISLE-SUR-SEREIN.

3 enfants de PROVENCY fréquentent cette école : 3 primaires

Coût : 3 x 881.00€

Total : 2 643.00€ pour l'année 2024

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

CHARGE le Maire de signer la convention et

EFFECTUER le règlement de ces frais de scolarité.

OJ3. Frais de scolarité 2023/2024 Ecole de Sauvigny le Bois - DE 2024 029

La commune de Sauvigny Le Bois a fixé le montant des participations pour l'année scolaire 2023/2024 comme suit :

- 2069.00€ par élève d'école maternelle
- 708.00€ par élève d'école élémentaire

18 enfants de Provency fréquentent cette école :

5 maternelles X 2069.00€ = 10 345.00€

13 élémentaires X 708.00€ = 9 204.00€

Soit un total de 19 549.00€

A l'unanimité le conseil municipal accepte la prise en charge de ces frais de scolarité.

OJ4. Informations et questions diverses

- Elections du 30 juin et du 07 juillet 2024
- Arrêté portant décision de virement de crédits
- Réponse à un administré suite à demande d'urbanisme
- Préparation du 14 juillet 2024
- Travaux d'urgences suite aux inondations du 19 juin 2024

Fin de la séance 19h45